



# AVIS PUBLIC

À LA POPULATION DE LA MRC DE MANICOUAGAN

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Catherine Martel, directrice administrative et greffière-trésorière adjointe :

Que conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le Conseil de la MRC de Manicouagan, au cours d'une séance ordinaire tenue le 20 décembre 2023, a adopté le calendrier ci-dessous relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil de la MRC pour 2024, ces séances débutant à 15 h.

- 24 janvier
- 21 février
- 20 mars
- 17 avril
- 15 mai
- 19 juin
- 21 août
- 18 septembre
- 16 octobre
- 27 novembre

Donné à Baie-Comeau, ce 21<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2023.

Catherine Martel  
Directrice administrative et greffière-trésorière adjointe  
MRC de Manicouagan